

➤ Actualité

” LAFAYETTE nous voilà ”

Pour le cinquantième anniversaire de leur arrivée en Europe, nos amis de l'US AIR FORCE basés à Ramstein Miesenbach, notre ville allemande jumelée, atterrissent chez nous le 3 avril avec... leurs instruments de musique.



L'orchestre de musique de chambre américain composé de 36 musiciens sera pour la dernière fois dirigé par son chef actuel, le lieutenant colonel Dennis M. LAYENDECKER. En effet, il quitte l'Orchestre américain de la base afin de rejoindre Washington où il a obtenu la promotion de Directeur de la Musique Présidentielle. Il partagera la direction de l'Orchestre avec son assistant, le capitaine Keelan E. Mc CAMEY.

Lors de ce concert, vous pourrez apprécier un programme riche en couleurs et en émotion dont mélomanes et novices en apprécieront la qualité !

VENEZ NOMBREUX, EN FAMILLE, ENTRE AMIS POUR LES APPLAUDIR LE MERCREDI 3 AVRIL A 20 HEURES EN L'EGLISE ST MARTIN.

ENTREE LIBRE

➤ Sommaire

- Page 2** Vie municipale
- Page 3** Mairie pratique
- Page 4** Le dossier du mois
- Page 5** A votre agenda
- Page 6** La tête et les jambes
- Page 7** Du côté des enfants
- Page 8** La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

Conformément aux dispositions de la loi du 06.02.1992, le Conseil municipal a pris connaissance des orientations budgétaires pour l'année 2002. Ce débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) a permis à l'équipe municipale de présenter dans chacun des secteurs d'activités de la ville les priorités et les projets pour lesquels les crédits seront inscrits au budget qui sera voté en mars.

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2002

A l'unanimité

- Un avis favorable est donné pour la mise en service de deux nouvelles lignes de fabrication à l'entreprise A.S.A.T., qui a souhaité anticiper sur la possibilité de produire de nouveaux produits. Ce nouvel équipement n'entraînant aucune nuisance, le Conseil municipal a donc délivré l'avis réglementaire à cette évolution de l'activité qui ne peut que favoriser les contacts actuels pour son avenir.

- La ville apporte une aide financière aux familles pour favoriser le départ en vacances des enfants dans les centres de loisirs avec hébergement. Cette aide est étendue aux "petites" vacances scolaires à l'exception de celles de Noël et dans la limite de 7 jours sur l'ensemble des périodes : vacances Toussaint, Hiver, Printemps. Par ailleurs, la participation de la commune est augmentée de 1.83% avec application du quotient familial de la C.A.F.

- Des actions sont mises en place par la ville ou par les associations qu'elle soutient qui peuvent être financées en partie par les crédits affectés à la "politique de la ville". Le Conseil municipal approuve cette demande de subventions à l'Etat.

- Le tableau des emplois permanents de la ville est modifié pour permettre l'adaptation des effectifs aux besoins de fonctionnement des services :

- Un poste de brigadier chef de police municipale est transformé en poste de chef de police municipale ;
- un poste d'agent d'entretien pour le fleurissement est créé ;
- un poste d'agent administratif à temps incomplet passe de 19h30 à 28h/semaine.

- L'emploi d'un agent administratif à temps incomplet non permanent recruté pour la mise en place du site Internet de la ville est prolongé pour une durée maximale de trois mois.

- Chaque année, le montant de l'indemnité de base de logement des instituteurs est fixé par M. le Préfet après consultation du conseil départemental de l'éducation nationale et du Conseil municipal. Celui-ci donne un avis favorable à la proposition de M. le Préfet qui porte à 157.02€ l'indemnité de base et à 196.35€ l'indemnité majorée.

- Le Conseil municipal vote une avance de subvention d'un montant de 2 300€ au comité de jumelage afin que ce dernier puisse prendre les premiers contacts avec la ville de METLINE en Tunisie du Nord afin de développer avec celle-ci des échanges culturels, professionnels, scolaires.

- L'Association ARCADES reçoit également une avance de subvention d'un montant de 20 000€ afin d'assurer son fonctionnement et notamment le versement des salaires.

A la majorité

- Le Conseil municipal s'engage à inscrire au budget 2002, les crédits nécessaires au financement d'un emploi de directeur de cabinet à compter du 18 février 2002.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le MARDI 23 AVRIL à 20h en mairie.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint ou Délégué
■ Les Aulnes	Judi 4 avril de 18h à 19h à l'école Moselly	Henry KROPACK
■ Meurthe/Canal	Vendredi 19 avril de 19h à 20h à l'ancienne annexe des Cadières	Edwige FRANZETTI
■ Centre	Samedi 20 avril de 11h à 12h en mairie	Michel BONAMOUR

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 12 avril de 18h à 19h à l'école Moselly
- vendredi 19 avril de 18h à 19h à la salle 13 du CILM

Vivre à Maxéville

SAVOIR ROULER "MALIN"

Dans un souci de sécurité et pour renforcer la "Zone 30", des feux tricolores ont été installés rue de la République à hauteur de la résidence Le Cheverny.

Ces feux sont munis d'un détecteur. Ainsi, si vous respectez la limitation de vitesse 30 Km/h, le feu passera automatiquement au vert à votre arrivée.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SERVICE EMPLOI...

D'ici quelques semaines, le bureau d'aide à l'emploi, la mission locale et l'Association A.R.C.A.D.E.S. vont intégrer de nouveaux locaux. Ils seront désormais situés rue André Fruchard, aux Services Techniques. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différents éléments pratiques, nécessaires aux demandeurs d'emploi pour poursuivre leur recherche.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Anthonin SCHAKAÏ, né le 8 mars 2002

ILS SE SONT UNIS...

- Azzeddine BOUKHALFA et Aurélie
- LOBSTEIN, mariés le 25 février 2002
- Dorian NIGON et Valérie COLLAS, mariés le 02 mars 2002

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Bernard THOMASSEY, décédé le 19 février 2002
- Louise LAMBLA divorcée SOEHNLEN, décédée le 19 février 2002
- Janine BOUDIN épouse JAWORSKI, décédée le 2 mars 2002
- Michel KLEIN, décédé le 6 mars 2002
- Albert ROUYER, décédé le 1er mars 2002
- André PERRIN, décédé le 10 mars 2002
- Raymonde MÉNAGÉ veuve COSSON, décédée le 11 mars 2002

Infos pratiques

LES DATES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ONT ETE FIXEES AUX 21 AVRIL ET 5 MAI 2002

Rappel des différents bureaux de vote :

Bureau n° 1 : salle du parc de la mairie

Bureau n° 2 : complexe sportif Marie Marvingt

Bureau n° 3 : les Cailles Blanches (Pumuckl)

Bureau n° 4 : école maternelle Moselly

Bureau n° 5 : école primaire Jules Romains

Bureau n° 6 : école primaire Saint-Exupéry

LES BUREAUX SERONT OUVERTS DE 8H00 à 18H00.

Attention : si la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, l'électeur sera tenu de présenter une pièce d'identité, soit :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Carte d'identité du fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par

les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat ;

- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air ;
- Permis de conduire ;
- Permis de chasser avec photographie ;
- Titre de réduction de la Société Nationale des Chemins de Fer Français avec photographie.

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

- Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

Samedi 13 avril : en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Wilfrid FOURNIER
Samedi 27 avril : au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Sophie MASSON

- Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

- Conciliation/Médiation :

Le rôle du Conciliateur : cet homme n'est ni juge, ni policier. Son rôle est d'éviter une procédure judiciaire longue et onéreuse.

Il est nommé par le 1er Président de la Cour d'Appel et présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il accomplit sa mission bénévolement. Sa mission est de favoriser un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis.

Si les parties parviennent à un accord, celui-ci peut être rédigé, signé et déposé au greffe du Tribunal d'Instance. En cas de refus de conciliation, le conciliateur ne peut imposer de solution, ni aviser le Tribunal du refus rencontré. Le conciliateur est strictement tenu au secret. N'hésitez pas à faire appel à lui en cas de problèmes :

- litiges entre voisins
- jeunes en situation difficile
- malfaçons, problèmes de propriété (droit de passage, plantations d'arbres non respectées, conflits propriétaires, locataires)
- problèmes de consommation....

- Le conciliateur vous reçoit au CILM le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 11h30. Les prochaines permanences auront donc lieu les 2 avril, 7 mai, 4 juin et 2 juillet.

RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Le prochain ramassage des objets hétérogènes s'effectuera le mardi 2 avril à partir de 4h du matin. Merci de sortir les objets la veille après 20h.

VACCINATIONS 2002 - DT POLIO

La première séance de vaccination pour le DT polio, ainsi que les rappels de 1 et 5 ans auront lieu à la mairie le :

Jeudi 4 avril 2002 à 16h45

Pensez à vous munir de votre carnet de santé !



UN NOUVEAU GUIDE "A TRAVERS CHAMP"...

...pour les Campoboviennes et Campoboviens.

Le 23 avril verra la sortie d'un guide pratique concernant le quartier du Champ le Bœuf. Mis en place pour renseigner, informer et faciliter la vie des habitants au quotidien, vous y trouverez tout ce que vous cherchez : coordonnées d'une entreprise, d'un commerce, d'une administration...

Ce guide convivial et chaleureux vous aidera à découvrir ou à redécouvrir votre quartier et à porter un autre regard sur ses différents atouts.

A ce titre, vous pourrez le découvrir les 23 et 24 avril de 10h à 12h au CILM et de 13h30 à 17h lors d'une exposition qui sera animée par les créateurs de ce guide ressources.

Salon des vacances *organisé par la ville*

Le salon des vacances se déroulera le mercredi 24 avril de 10h à 18h, sans interruption, dans la salle de banquet du CILM, 23, rue de la Meuse, au Champ le Boeuf.

Vous envisagez d'inscrire votre enfant à un séjour avec hébergement (colonie, camp, séjours linguistiques) durant les grandes vacances scolaires, vous devez visiter ce salon où exposeront les principaux prestataires : ODCVL – OPCV – UFCV – Cocktail Evasion – PEP 54. Ils vous conseilleront dans la sélection d'un séjour en fonction des goûts de votre enfant et de vos finances.

Les services municipaux vous présenteront les aides financières communales – allant de 4.65 € à 12.42 € par jour - et vous aideront à établir un plan de financement du séjour, compte tenu de l'ensemble des autres aides possibles - CAF et Conseil Général notamment.

Une navette se tiendra à votre disposition aux horaires et lieux suivants :

Matin

10h00 - Départ du Centre - arrêt sous le viaduc autoroutier

10h10 - Départ des Aulnes - arrêt tour Panoramique

10h20 - Arrivée au CILM

11h30 - Départ du CILM

11h40 - Arrivée aux Aulnes

11h50 - Arrivée au centre

Après-midi

14h00 - Départ du Centre – arrêt sous le viaduc autoroutier

14h10 - Départ des Aulnes – arrêt tour Panoramique

14h20 - Arrivée au CILM

15h30 - Départ du CILM

15h40 - Arrivée aux Aulnes

15h50 - Arrivée au Centre

En attendant le 24 avril, n'hésitez pas à contacter les prestataires de séjours pour leur demander un devis et/ou effectuer une démarche de pré-inscription...

Dés maintenant, le service "Aide à la famille" se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, au 03.83.32.30.00 - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vous trouverez ci-joint une invitation à vous rendre à ce salon, ainsi que le détail des aides de la ville.



➔ En Avril

■ MERCREDI 3 AVRIL

La Ville de Maxéville invite tous les habitants à assister au concert classique donné par l'orchestre américain "Symphonie du Vent" de la base de Ramstein Miesenbach à l'église St Martin à 20h précises - Entrée libre (notre actualité du mois).

■ JEUDI 4 AVRIL

À 17h30, à la galerie LE PREAU DES ARTS, vernissage de l'exposition de photographies LES ETANGS réalisées par des professeurs stagiaires dans le cadre de la résidence Gueneau en Décembre à l'IUFM.

■ VENDREDI 5 AVRIL

Le groupe scolaire St Exupéry organise une parade géante avec enfants, parents, char et musique dans les rues de Champ le Bœuf. Le rendez-vous est fixé à 9h30 devant l'école maternelle. L'arrivée est prévue à 10h30 au CILM.

Le même jour :

à 15h au Centre culturel A.Malraux, scène nationale de Vandoeuvre, place de l'Hôtel de ville, dans le cadre du stage de formation continue "croiser les langages contemporains" (micro chorégraphie).

■ DIMANCHE 7 AVRIL

Le Club laxovien de scrabble organise un tournoi de scrabble à la salle des banquets du CILM de 14h à 16h30. Ce tournoi en deux parties est ouvert aux joueurs âgés de plus de douze ans. Droits d'inscription : 8 € (gratuit pour les moins de 18 ans). Le nombre de participants étant limité, inscrivez-vous rapidement durant les permanences du club au CILM chaque mercredi à partir de 14h30 et le vendredi à partir de 20h30. Contact : Roger Allmang, 2 allée des Chênes à Vandoeuvre - 03 83 44 06 40.

Le même jour :

"Loto des fleurs"

Le comité des fleurs organise un loto à partir de 14h00 dans la salle Marcel SIMON (le parcours sera fléché à partir du centre). De nombreux lots sont à gagner.

Buvette et restauration sont prévues pour les participants. Tirage spécial pour les détenteurs de cartes de soutien et de cartes d'adhérents :

Carte de soutien 2 par personne.

Carte d'adhérent 5 par personne (réservée aux habitants du Haut des Vignes).

■ MARDI 9 AVRIL 2002

Journée détente à Amnéville :

Sortie de l'amicale des retraités SOLVAY avec visite du ZOO.

■ DIMANCHE 14 AVRIL

Les bénévoles du centre organisent leur thé dansant mensuel à la salle du parc de 14h à 19h. L'orchestre "Les Storels" animera l'après-midi. Entrée : 4,5 €. Contacts : Liliane Laage, 03 83 36 76 14 ou service Jeunesse Animation Sport, 03 83 37 01 67.

Le même jour :

Une seconde marche familiale (voir notre rubrique le mois dernier) est organisée par l'Association du quartier de CHAMP LE BŒUF. Le détail du parcours en page 6.

Contact : Gérard VATRY tél 03 83 98 26 85

Port. 06 62 82 23 47.

En cas de très mauvais temps la marche sera reportée.

■ MARDI 16 AVRIL

Le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organise un thé dansant à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Jean-Paul Noël animera l'après-midi. Entrée : 5 €. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

■ SAMEDI 20 AVRIL

L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de belote et tarot ouverte à tous au CILM, 23 rue de la Meuse. Les participants peuvent s'inscrire sur place à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Chaque participant recevra un lot. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.

Le même jour :

Sortie en pays de Sougres (la journée) organisée par le Foyer de l'Amitié.

Le programme :

visite d'un fort de 1883 transformé en ferme restaurant à Montlondon, visite d'une distillerie.

S'inscrire au plus tôt (inscriptions closes le 12 avril), les mardi et vendredi de 14h à 17h.

Contact : CILM 03 83 96 11 34.

■ LUNDI 22 AVRIL

Les membres de l'amicale des retraités Solvay désireux de participer à la visite de l'usine Solvay de Tavaux et de la ville de Dole le 29 mai prochain sont priés de se présenter à la salle de la rue de la Justice à 14h30 afin de procéder à leur inscription préalable. Contacts : Gilberte Husson, 03 83 32 18 48 et Claude Bartelmann, 03 83 35 04 38.

■ MARDI 23 et MERCREDI 24 AVRIL

Le Pôle Emploi Intercommunal et l'Equipe de l'Editorial organisent une exposition "A TRAVERS CHAMP" au CILM afin de présenter le nouveau guide ressources - un recueil d'informations utiles et nécessaires sur le quartier du Champ le Bœuf (voir article p3).

■ MERCREDI 24 AVRIL

Le Salon des Vacances organisé par la Ville de Maxéville se déroulera à la salle des banquets du Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, 23 rue de la Meuse de 10h à 18h (voir article p4).

■ JEUDI 25 AVRIL

L'Association de Quartier de Champ le Bœuf organise une bourse aux vêtements "printemps - été" à la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h.

- Vous pourrez effectuer vos dépôts de vêtements adultes, enfants et matériels de bébé le mardi 23 avril de 14h à 19h. Les vêtements devront être en bon état et non démodés, les ensembles bébé cousus ensemble. Chaque famille pourra proposer à la vente un maximum de 15 articles, le matériel de bébé étant en plus.

- Les retraits auront lieu le lundi 29 avril de 17h30 à 19h30. Aucune réclamation ne sera acceptée passé ce délai. L'association prend 10% sur la vente.

La vente de vêtements par l'intermédiaire de l'AQCLB implique la détention de la carte spéciale bourses (4,57€) ou de la carte de membre de l'association. Contact : Agnès Huguin, 03 83 98 29 04.

Voici les gagnants du concours de costumes 2002 : en première position, on trouve Océane Meurice (3 ans) suivie de Kristina Cité (4 ans), Nadège Pinon (4 ans), Elisabeth Haintz (2 ans), Marine Mutis (6 ans), Quentin Marbach (9 mois), Florian Mougeot (6 ans), Mélissa Vifsud (3 ans), Sara Halem (5 ans) et Horphélie Humbert (7 ans).

BRAVO A TOUS !



■ LA MARCHÉ FAMILIALE, DU 10 MARS DERNIER,

organisée par l'Association de Quartier de Champ le Bœuf.



■ LA BOURSE AUX PLANTES DU 23 MARS DERNIER,

sous la houlette d'Anne LODOLO, conseillère déléguée au fleurissement, en collaboration avec les Jardiniers de France, a réuni à nouveau un grand nombre de passionnés. Echanges de vivaces, plants et autres bulbes, conférence sur la réussite des semis et des replants, atelier de travaux pratiques sur les semis pour les enfants sont venus rythmer cette journée.

Après ces quelques conseils éclairés, il ne reste plus qu'à se mettre au travail !



➔ Le mois dernier

■ BAL COSTUME DES ENFANTS AU CILM.

Mercredi 13 mars n'était pas un mercredi comme les autres : la mairie organisait au CILM le traditionnel Bal Costumé : plus de 100 enfants de 6 à 12 ans, maquillés à l'entrée par les bénévoles du Cercle des Arts, se "trémoussèrent" sur la piste de danse de 14h à 17h sur des rythmes endiablés qu'orchestrant un disc-jockey dynamique, l'infatigable Serge EL FOUNI. Costumés d'une manière plus originale les uns que les autres, les enfants eurent droit à un petit goûter réparateur servi par les animateurs JAS et cinq jeunes bénévoles du quartier. Un après-midi de rêve, qu'ils ne sont pas prêts d'oublier...

Activités sportives

■ FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

Au stade Léo Lagrange se dérouleront les rencontres suivantes :

Le 6 avril

à 14 h30, les poussins rencontreront Villers-les-Nancy,
à 15h15, les benjamins rencontreront Badonviller,
à 16h15, les 13 ans rencontreront Jarville.

Le 14 avril, à 15h, les seniors rencontreront PAM Norroy.

Le 27 avril, à 15h30, les benjamins rencontreront Blamont.

Le 28 avril, à 15h, les seniors rencontreront Foug.

L'AS Champ le Bœuf organise également des tournois en salle au complexe sportif Marie Marvingt .
Contact : Christian Schwartz 03 83 97 70 73.

■ BASKET : Les Lynx Maxévillois

Ce match se déroule au complexe sportif Marie Marvingt :

6 avril : seniors 1 - Champigneulles à 20h.
Contact : Martine Peton, 1 rue du Terroin, 03 83 98 68 84.

■ PUNCH VOLLEY BALL

Le 14 avril, à 15h, salle Marie Marvingt, championnat de Nationale 2 PUNCH rencontre BO.Reims.

Le 28 avril, à 15h, salle Marie Marvingt, championnat de Nationale 2 PUNCH rencontre Amiens.
Contact : Alain Hénin 03 83 90 36 23.

■ STRETCHING : Amnésia

Des cours de stretching profond, avec un travail spécifique sur le dos sont organisés pour les adultes au complexe sportif Léo Lagrange **du 8 au 12 avril**. Les cours se déroulent de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

Les tarifs : 20 € pour trois cours
30 € pour cinq cours
44 € pour dix cours.

Contact : Patrick Chauvelot, 22 rue de la Moselotte à Laxou - 03 83 98 25 24 ou 06 07 26 02 48.

■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

L'Association de Quartier Champ Le Bœuf vous invite à participer à la seconde marche familiale le dimanche 14 avril.



Parcours : de Ludres à Fléville en suivant le canal de jonction et à la découverte des villages de Ludres et Fléville et de leurs châteaux.

Niveau facile, à faire en famille, dénivelé 90 m.

Durée 3h - 10 Kms.

Le rendez-vous est fixé :

à 14h45 au début de la marche, à Ludres, place Ferri de Ludres (près de la Mairie).

ou,

à 14h15 pour un rassemblement sur le parking de la Cascade, à Champ le Bœuf.

Pour les personnes sans moyens de locomotion, et n'habitant pas à Champ le Bœuf, téléphoner à l'organisateur la veille.

Contact : Gérard VATRY au 03 83 98 26 85 ou au 06 62 82 23 47.

En cas de très mauvais temps, la marche sera reportée.

■ UNE BELLE ET SYMPATHIQUE SOIREE POUR LES BENEVOLES

La Municipalité a invité le samedi 2 mars dernier, au CILM, l'ensemble des bénévoles et des responsables associatifs maxévillois qui participent activement et régulièrement à l'animation de notre ville, soit près de 180 personnes.

Dans un décor de cabaret, autour de tables rondes et d'une coupe de champagne, les bénévoles ont pu chanter et danser de 21h à 3h du matin sur des rythmes d'hier et d'aujourd'hui, en compagnie d'une jeune troupe de Maxéville : "Avant-Scène" : cinq chanteurs et danseurs professionnels qui, avec leurs chorégraphies variées et leur centaine de costumes, ont su "mettre le feu" au CILM... Un



bon souvenir pour les bénévoles... qui ont tenu à remercier la municipalité, et notamment M. le Maire, pour cette sympathique soirée...

■ LES CANAILLOUS VONT SE TRANSFORMER EN JARDINIERS PENDANT LES VACANCES DE PAQUES

La halte garderie du CHAMP-LE-BCEUF profitera des vacances de Pâques pour commencer à planter son jardin.

L'activité cuisine du mercredi après-midi (à partir de 14h avec une dégustation à 16h) et qui remporte un vif succès, est quelquefois doublée au jeudi après-midi.

Prévoyez dès maintenant de vous inscrire pour les vacances de Pâques.

Contact : 03 83 96 48 47.

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 13h30 à 18h ;

mardi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00.

■ MERCREDI 3 AVRIL - 20h précises EGLISE ST MARTIN DE MAXEVILLE : CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE AVEC L'ORCHESTRE AMERICAIN DE LA BASE DE RAMSTEIN-MIESENBACH

(notre actualité du mois).

La Municipalité invite tous les habitants à participer, à 20 heures précises, en l'église Saint-Martin, au concert de musique de chambre donné par l'orchestre américain de la base de Ramstein Miesenbach, notre ville allemande jumelée. L'entrée y sera libre.

■ MOMENT DE POESIE OFFERT PAR LES ELEVES DE L'ECOLE D'APPLICATION ANDRE VAUTRIN...

Le sapin dit au chêne

Où vas-tu ce midi ?

"Moi je vais à la réunion des sortes d'arbres".

Et toi où vas-tu ?

"Je vais au cinéma avec ma famille."

Mais où vas-tu manger ?

"Je vais manger sur le marché."

Et qu'est-ce que tu vas manger ?

"Je vais manger des pâtes ?"

Mais où va le hêtre ?

"Moi dit le hêtre, je vais à la soirée du bouleau qui se prend pour le plus beau".

■ PETITE ENFANCE : PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES COMMENT SE TROUVER ?

PARENTS :

Vous attendez un heureux événement ou votre enfant va être scolarisé à la prochaine rentrée scolaire, ou tout simplement vous venez d'emménager à Maxéville et vous recherchez un mode de garde pour vos enfants...

La mairie de Maxéville met un service à votre disposition qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la ville, et enfin vous présentera les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

Alors, pour tous renseignements complémentaires ou simplement convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.

Les différentes structures d'accueil d'enfants maxévillois :

- crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 46 99.
- halte-garderie "les Canailloux" - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 48 47.
- jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" - 2 rue André-Fruchard à Maxéville - 03 83 37 95 41.
- crèche collective "les Bébé Bugs" - bâtiment "les Rossignols", 10 rue de Luxembourg à Vandœuvre - 03 83 56 53 63.
- crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy - 03 83 28 45 87.
- crèche collective "les P'tits Malins" - 1 Place du Luxembourg à Nancy - 03 83 32 86 79.
- crèche franco-allemande "Hänsel und Gretel" - 3 bis, avenue Paul Déroulède à Laxou - 03 83 90 43 57.

■ VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE : QUE FAIRE ?

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service PMI du Conseil Général (48 rue du Sergent Blandan - 54029 - Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de Madame Buch - Centre PMI - TAMS secteur de Laxou - 80 boulevard Foch à Laxou 03 83 67 81 70.

■ VOUS ETES ASSISTANTES MATERNELLES

Vous figurez sur les listes consultables par les parents dans les Centres médico-sociaux de votre commune ?

Sachez que le service Petite Enfance est aussi à votre disposition pour enregistrer votre disponibilité. Merci de prendre préalablement rendez-vous au 03 83 32 30 00, poste 104.

■ DU CIRQUE DANS LES RUES DE CHAMP LE BŒUF

Dans le cadre des projets culturels, les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Exupéry travaillent sur le thème des arts du cirque.

Les élèves de la classe des grands et les CE2 ont rencontré Denis Novena, clown professionnel de la compagnie Ose Clown pendant une vingtaine de séances pour apprendre jonglage, funambulisme, exercices au sol, mime, boniment,...

Ainsi, une parade aura lieu le vendredi 5 avril dans les rues du quartier avec tous les élèves et parents du groupe scolaire, char, musique. Tous les enfants seront déguisés ou maquillés par les parents (un atelier a été mené samedi 9 février pour apprendre le maquillage aux mamans).

A l'arrivée de la parade au CILM à 10h30, une représentation des classes participantes dans la salle des spectacles en direction des élèves et des parents sera donnée.

■ COMMISSION MUNICIPALE D'ENFANTS 2001-2002

Dans le cadre des actions d'apprentissage à la citoyenneté, les classes de CM1 de Mme Depoutot et de CM2 de M. Maniette de l'école primaire Saint Exupéry, travaillent cette année sur le projet intitulé "Se protéger, protéger les autres". Ce dossier est constitué de trois volets ;

- Les acteurs de la sécurité,
- La sécurité routière, la sécurité du piéton,
- Les accidents domestiques.

L'école a bien évidemment reçu l'aval de la municipalité. Enfants, enseignants et services de la ville, ont donc commencé à œuvrer en ce sens. Dans un premier temps, les élèves de cours moyens et leurs enseignants ont souhaité connaître le métier de Sapeurs-Pompiers. Et nos "apprentis pompiers" ont eu la chance de visiter le jeudi 28 février, le Centre de Secours de Gentilly.



A cette occasion, ils ont découvert les différentes tenues et l'ensemble du matériel nécessaires aux différentes interventions pour lesquelles ils sont sollicités. Un petit rappel des consignes de sécurité leur a été donné.



Avant le départ, ils ont eu la joie d'apprendre qu'ils pourraient assister, le mardi 5 mars, à une manœuvre de désincarcération.

Ces deux sorties vont peut-être favoriser la naissance d'une vocation !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des travaux réalisés, dans nos prochains numéros.

Les élèves de la Commission Municipale d'Enfants crû 2001-2002 transmettront à leurs petits camarades, via la réalisation de panneaux et la création d'une nouvelle page sur le site de l'école, les informations utiles au respect des consignes de sécurité.

■ GOÛTER DE CARNAVAL A LA LUDOTHEQUE.

Michèle et Audrey, les animatrices de la ludothèque ont eu le plaisir d'organiser le goûter de la ludothèque le 6 mars 2002 au Centre et au Champ le bœuf. Les enfants se sont régalés en dégustant des beignets expressément confectionnés par leurs mamans ainsi que Michèle. A noter que ces deux dernières années, la ludothèque a augmenté de plus de 60% son nombre d'adhérents et de plus de 30% les prêts de jeux. Bon courage aux animatrices et bonne continuation à la ludothèque.



Travaux dans la ville

Avenue Patton : les travaux de réaménagement de la voie ont débuté le 21 mars pour une durée estimée de 3 semaines. Cette intervention a pour but le rétrécissement de la chaussée (élargissement des trottoirs et mise en sécurité du parking du CLSH).

PAE sous l'ancienne Eglise (rue du 15 Septembre) : à partir du 8 avril l'entreprise AXIMA sera chargée du déblaiement des terres excédentaires. La circulation sera donc perturbée pendant toute la durée des travaux et un cheminement piétonnier sera matérialisé par des barrières rigides. Le stationnement entre le parking de l'école maternelle et le chantier sera également neutralisé. Les véhicules de l'entreprise AXIMA emprunteront la rue du 15 septembre ainsi que la rue de la République pour se rendre sur le lieu de déchargement.

Avenue de la Meurthe : des travaux de branchement gaz, par demi-chaussée, seront réalisés à compter du 8 avril et pour une durée de deux jours au droit du n° 29 de la rue. Le stationnement sera interdit sur deux emplacements pendant la durée des travaux.

Parc de la Mairie :

Dans le cadre du réaménagement du parc de la mairie, l'entreprise VALLE TIERCELET procède depuis le 19 mars à l'abattage de 24 arbres dans le parc de la mairie. Cet abattage fait suite à un diagnostic effectué par l'ONF. Le parc est donc fermé au public pour une durée estimée de 2 semaines, avec le maintien de la cantine.

"ARRIVEE DE L'ELECTROMOBILE A LA MAIRIE"

La loi du 30 décembre 1996 sur l'air ne fait pas obligation à une ville comme Maxéville de s'équiper d'un véhicule électrique. Simplement, il appartient aux collectivités de montrer l'exemple : à la fois en matière d'emploi rationnel de l'énergie, mais aussi de lutte contre la pollution.

Maxéville, avec sa nouvelle Saxo électrique, s'inscrit parfaitement dans cette logique de développement durable qui caractérise le projet de développement du Grand Nancy.



Un second véhicule devrait équiper prochainement les services techniques de la ville.

Ce mois ci au jardin et au balcon

"Bourgeons qui poussent en avril met peu de vin au baril".

Véritable départ du printemps côté jardin, la verdure ne demande qu'à pousser, mais l'hiver n'est pas encore tout à fait mort.

A la maison, terminez très vite les rempotages car la végétation est repartie. Arrosez régulièrement à raison d'une à deux fois par semaine selon les plantes. Reprenez les apports d'engrais, mais pas plus de deux fois par mois.

Au balcon, semez les plantes grimpantes annuelles (haricots d'Espagne, capucines, cobées, pois de senteur). Plantez des bulbes déjà fleuris et des bisannuelles mais attendez le mois

prochain pour les annuelles (géraniums, pétunias, œillets d'inde,...).

Au potager, semez la plupart des légumes en pleine terre. Eclaircissez vos semis. Plantez les fraisiers en godet (variété remontante) pour profiter d'une bonne récolte.

Au jardin, plantez les lis et l'ensemble des bulbes à floraison estivale, ainsi que dahlias et cannas. Continuez les semis de fleurs annuelles (lavatères, muflers, nigelles, clarkias,...). Préparez le sol des massifs saisonniers mais attendez le mois prochain pour planter. Apportez un engrais complet aux rosiers, le démarrage sera plus facile. Taillez les forsythias, groseilliers à fleurs, spirées,... sitôt la floraison terminée. Aérez la touffe en éliminant le vieux bois. Appliquez un désherbant total sur les allées gravillonnées, attention de ne pas travailler un jour de vent pour éviter les projections sur la végétation environnante.

Astuce

Disposez sur le sol des massifs entre les plantations, un lit de grosses écorces de pin. Il va gêner le développement des mauvaises herbes et conserver une certaine humidité.

Révisez la tondeuse avant les premières tontes.

Conservez la prudence et la sagesse du proverbe :

"En avril ne te découvre pas d'un fil".

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT Mairie de Maxéville

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ;
en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

Date et signature

